



MODIFICATION DUREE VACANCES SCOLAIRES

Par **ISAISAISA**, le **18/08/2014** à **22:01**

Bonjour,

mon mari et moi souhaiterions revenir a un partage égal concernant les vacances scolaires de ses deux fils avec leur mère. En effet, ils viennent deux semaines pour les vacances de Toussaint ainsi que deux semaines pour les vacances de février au lieu d'une chez chaque parent et nous avons une petite fille de six ans qui rentre au CP avec laquelle nous ne pouvons désormais partir que durant ces vacances. Leur mère refuse de revenir à une semaine comme pour le reste de l'année et nous demande de repasser en jugement mais les enfants ont bientôt treize et quinze ans et nous ne voulons pas leur infliger une enquête sociale pour cette simple demande que nous estimons juste et dans la normalité, d'autant plus que eux, sont tout à fait d'accord.

Merci de m'indiquer une démarche à suivre